

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 17 janvier 2011, à 19h30 à la Base de Plein Air 4 Saisons.

1. OUVERTURE

Étaient présents :

Monsieur le maire	Denis Racine
Madame la conseillère	Johanne Tremblay-Côté
Messieurs les conseillers	Grégoire Dubé et François Garon

Était absent : Hélène D. Michaud, conseillère

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. Denis Racine, maire, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière et 4 personnes.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 décembre 2010 et de la séance extraordinaire de l'adoption du budget 2010 le 21 décembre 2010**
5. **Correspondance : Voir liste**
6. **Trésorerie :**
 - 6.1 Rapport financier au 31 décembre 2010
 - 6.2 Approbation de la « Liste détaillée des chèques pour la période 12 – décembre 2010 »
 - 6.3 Présentation des « Comptes à payer - janvier 2011 »
7. **Dépôt de documents**
 - 7.1 Liste des permis émis pour le mois de décembre 2010
 - 7.2 Certificat de conformité émis par la MRC de Portneuf pour le règlement #286 visant à créer une zone 17-H, d'autoriser dans cette zone les maisons jumelées et modifiant le règlement de zonage # 122
 - 7.3 États des résultats au 31 décembre 2010
 - 7.4 Règlement no 284 concernant l'implantation, la vidange, l'inspection et l'entretien des installations septiques
8. **Avis de motion**
9. **Règlements**
10. **Résolutions**
 - 10.1 Modification au contrat de travail de la secrétaire-trésorière et directrice générale
 - 10.2 Renouvellement de la cotisation 2011 à l'Association des Directeurs municipaux du Québec
 - 10.3 Renouvellement de la cotisation 2011 à la Fédération québécoise des municipalités
 - 10.4 Renouvellement de l'adhésion 2011 à la COMBEQ
 - 10.5 Révision du plan et de la réglementation d'urbanisme – invitation à soumissionner
 - 10.6 FQM – Formation « Mariage civil ou union civile »
 - 10.7 Avis de condoléances – M. Paul-Émile Fiset
 - 10.8 Avis de condoléances – M. Ferdinando (Fernand) Lucchesi
 - 10.9 Modification au contrat de travail de l'inspecteur municipal
11. **Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles**
 - 11.1 Envoi du compte de taxes municipales 2011
 - 11.2 Dépliant de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)
 - 11.3 Exercice militaire sur le territoire de la Ville de Lac Sergent du 7 au 11 février 2011

Ajout

12. Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour
 13. Deuxième période de questions
 14. Clôture de la séance
 15. Levée de l'assemblée
-

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

11-01-001

II EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajout 10.9 Modification au contrat de travail de l'inspecteur municipal

3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question.

4. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2010 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DU BUDGET 2011 LE 21 DÉCEMBRE 2010**

Séance ordinaire du 20 décembre 2010

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

11-01-002

IL EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 décembre 2010 soit adopté tel que présenté;

QUE Monsieur Denis Racine, maire, et la secrétaire-trésorière, soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

Séance extraordinaire de l'adoption du budget 2011 tenue le 21 décembre 2010

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie dudit procès-verbal, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

11-01-003

IL EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire de l'adoption du budget 2011 tenue le 21 décembre 2010 soit adopté tel que présenté;

QUE Monsieur Denis Racine, maire, et la secrétaire-trésorière, soient par la présente résolution, autorisés à le signer.

5. **CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la liste de correspondance du mois de janvier 2011 et la dépose.

6. **TRÉSORERIE**

6.1 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2010

À la demande de Monsieur Denis Racine, maire, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, fait la lecture du rapport financier au 31 décembre 2010.

11-01-004

IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE ledit rapport financier soit adopté tel que lu.

6.2 APPROBATION DE LA LISTE DÉTAILLÉE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE # 12 DÉCEMBRE 2010

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie de la liste des chèques émis, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

La secrétaire-trésorière fait le dépôt de la liste détaillée des chèques pour la période 12 dont le paiement a déjà été autorisé totalisant 37 410.53 \$.

11-01-005

IL EST PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE ladite liste de chèques émis pour le mois de décembre 2010 soit adoptée tel que présentée.

6.3 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER – JANVIER 2011

À la demande de Monsieur Denis Racine, maire, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, fait la lecture des comptes à payer pour le mois de janvier 2011.

11-01-006

IL EST PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes à payer au montant 24 750.92 \$ liste en annexe, soient acceptés tels que présentés par la secrétaire-trésorière et qu'un certificat de disponibilité de crédit soit émis par la secrétaire-trésorière.

7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

7.1 Liste des permis émis pour le mois de décembre 2010

Chacun des membres du Conseil ayant reçu la liste des permis émis pour le mois de décembre 2010, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Que la liste des permis émis pour le mois de décembre 2010 soit annexée au présent procès-verbal.

7.2 Certificat de conformité pour le règlement #286 visant à créer une zone 17-H, d'autoriser dans cette zone les maisons jumelées et modifiant le règlement de zonage # 122

La secrétaire-trésorière dépose pour être annexé au présent procès-verbal, le certificat de conformité pour le règlement #286 visant à créer une zone 17-H, d'autoriser dans cette zone les maisons jumelées et modifiant le règlement de zonage # 122.

7.3 État des résultats au 31 décembre 2010

La secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport budgétaire au 31 décembre 2010 et une copie est remise aux membres du Conseil.

7.4 Règlement no 284 concernant l'implantation, la vidange, l'inspection et l'entretien des installations septiques

Monsieur le maire explique le projet de règlement no 284 et une copie est remise aux membres du Conseil.

8. AVIS DE MOTION

9. RÈGLEMENTS

10. RÉSOLUTIONS

10.1 Modification au contrat de travail de la secrétaire-trésorière et directrice générale

ATTENDU QUE le Conseil de Ville désire réviser les conditions salariales du poste de la directrice générale et secrétaire trésorière;

ATTENDU QUE madame Josée Brouillette occupe ces fonctions depuis juillet 2006;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Sergent a prévu, lors de l'adoption du budget 2011, des sommes afin d'ajuster la cotisation annuelle à la hauteur de 5% au REER individuel pour le poste occupé par Mme Brouillette;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Sergent a prévu également, lors de l'adoption du budget 2011, de majorer le taux horaire de 4% pour le poste de la secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

11-01-007

QUE la Ville de Lac Sergent versera, à compter du 1^{er} janvier 2011, à madame Josée Brouillette une cotisation annuelle de 5% de son salaire brut à son REER individuel;

QUE cette modification soit apportée à son contrat de travail à l'article 4.9;

ET QUE le salaire soit majoré à compter du 1^{er} janvier 2011 à raison de 799.56 \$/ semaine;

QUE cette modification soit apportée à son contrat de travail à l'article 4.1;

ET QUE Monsieur Denis Racine maire, et Madame Johanne Tremblay-Côté, conseillère et maire suppléant, signent pour et au nom de la Ville de Lac-Sergent ces modifications apportées audit contrat.

QUE le contrat de travail modifié fasse partie intégrante du présent procès-verbal;

10.2 Renouvellement de la cotisation 2011 à l'Association des Directeurs municipaux du Québec

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière de la municipalité doit pouvoir consulter les sources multiples dans l'exercice de ses fonctions ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Directeurs Municipaux du Québec est une organisation fiable pour la formation et pour l'information touchant la gestion municipale ;

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

11-01-008

QUE le paiement du renouvellement de la cotisation 2011 à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec au montant de 585.13 \$ incluant les taxes soit autorisé;

ET que cette dépense soit imputée au poste budgétaire Gestion financière et administrative / Cotisations et abonnement : code 2130494.

10.3 Renouvellement de la cotisation 2011 à la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec est une association qui offre une gamme étendue de services, et plus particulièrement d'activités de formation de compétence municipale;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

11-01-009

DE renouveler l'adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités du Québec pour l'année 2011 pour un montant de \$574.49 excluant les taxes.

QUE les coûts relatifs à cette résolution soient chargés à même le budget au poste 213-0494 – Gestion financière et administrative – Cotisations/abonnements.

10.4 Renouvellement de l'adhésion 2011 à la COMBEQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit d'assurer une formation continue à son personnel en étant à l'affût des informations les plus à jour en ce qui concernent leur travail ;

CONSIDÉRANT QUE la corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec est une association qui offre une gamme étendue de services, et plus particulièrement des activités de formation dans les domaines du bâtiment, de l'urbanisme et de l'environnement ;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

11-01-010

QUE la municipalité renouvelle l'inscription de l'inspecteur municipal comme membre actif de la COMBEQ pour l'année 2011.

QUE les coûts d'adhésion de 255.00\$ plus taxes soient chargés au poste budgétaire Cotisations/abonnements - code 213-0494.

10.5 Révision du plan et de la réglementation d'urbanisme – invitation à soumissionner

ATTENDU QUE l'article 59.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme oblige la Ville de Lac Sergent à modifier son plan d'urbanisme afin de le rendre conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et aux dispositions de son document complémentaire, dans les vingt-quatre (24) mois suivant la date d'entrée en vigueur de la version révisée du SADR;

ATTENDU l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf le 9 mars 2009;

ATTENDU QUE la Ville de Lac Sergent doit refaire ses règlements d'urbanisme pour en faire des outils faciles à comprendre et à appliquer, simples et justifiés, clairs et adaptés aux nouvelles tendances urbanistiques et surtout, aux situations propres à Lac-Sergent;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Sergent peut demander des soumissions par voie d'invitation écrite telle que stipulée à l'article 573.1 de la *Loi sur les cités et villes* ;

- 11-01-011** **EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents
- QUE** le Conseil de Ville autorise la secrétaire-trésorière à demander des soumissions par voie d'invitation écrite pour la refonte des règlements d'urbanisme auprès des firmes suivantes :
- MRC de Portneuf, 185, route 185, Cap-Santé, G0A 1L0
 - Plania, 1990, rue Cyrille-Duquet, bureau 225, Québec, G1N 4K8;
- ET QUE** la date d'échéance pour la réception des soumissions soit le 11 février 2011, 16h00 au bureau de la municipalité.
- 10.6 FQM – Formation « Mariage civil ou union civile »
- 11-01-012** **IL EST PROPOSÉ** par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents
- QUE** Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère soit autorisé à s'inscrire à la formation « Mariage civil ou union civile » donnée par la Fédération québécoise des municipalités sous la forme d'une formation web en ligne et que les frais inhérents à cette formation sont à la charge de la municipalité;
- ET QUE** les coûts de formation de 130 \$ plus taxes soient chargés au poste budgétaire Législation / formation des élus - code 211-0454.
- 10.7 Avis de condoléances – M. Paul-Émile Fiset
- CONSIDÉRANT** le décès survenu en octobre dernier de Monsieur Paul-Émile Fiset, résidant au lac Sergent de puis de nombreuses années;
- EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents
- 11-01-013** **QUE** le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent présente ses condoléances à la famille éprouvée;
- QU'**une somme de vingt-cinq dollars (\$25.00) soit versée à la mémoire de M. Fiset à la Fondation de l'hôpital Laval.
- 10.8 Avis de condoléances – M. Ferdinando (Fernand) Lucchesi
- CONSIDÉRANT** le décès survenu le 7 janvier dernier de Monsieur Fernand Lucchesi, maire de Fossambault-sur-le-Lac de 1972 à 1989 et membre administrateur de la Fondation Sparts Jeunesse au lac Sergent;
- EN CONSÉQUENCE** il est
PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents
- 11-01-014** **QUE** le Conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent présente ses condoléances à la famille éprouvée;
- AJOUT** 10.9 Modification au contrat de travail de l'inspecteur municipal
- ATTENDU QUE** la Ville de Lac-Sergent a prévu, lors de l'adoption du budget 2011, des sommes afin d'ajuster la cotisation annuelle à la hauteur de 5% au REER individuel pour le poste occupé par M. Éric Chamberland, inspecteur municipal;
- ATTENDU QUE** monsieur Éric Chamberland occupe ses fonctions depuis octobre 2009;

11-01-015

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par M. Grégoire Dubé, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la Ville de Lac Sergent versera, à compter du 1^{er} janvier 2011, à monsieur Éric Chamberland, une cotisation annuelle de 5% de son salaire brut à son REER individuel;

QUE cette modification soit apportée à son contrat de travail à l'article 4.9;

ET QUE Monsieur Denis Racine maire, et Madame Johanne Tremblay-Côté, conseillère et maire suppléant, signent pour et au nom de la Ville de Lac-Sergent ces modifications apportées audit contrat.

QUE le contrat de travail modifié fasse partie intégrante du présent procès-verbal;

11. SUIVI DU CONSEIL ET AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Envoi du compte de taxes municipales 2011

Monsieur le maire avise les citoyens que le compte de taxes municipales pour l'année 2011 sera posté le 26 janvier 2011.

11.2 Dépliant de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)

M. le maire nous informe que le bac sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012 pour les ordures ménagères. A cet effet, les citoyens recevront avec leurs comptes de taxes un dépliant d'information.

11.3 Exercice militaire sur le territoire de la Ville de Lac Sergent du 7 au 11 février 2011

Prenez note que le 12^e Régiment blindé du Canada conduiront des exercices militaires sur le territoire de la Ville de Lac Sergent du 7 au 11 février 2011. Monsieur le maire remercie la population de leur collaboration.

12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS SUR DES SUJETS HORS DE L'ORDRE DU JOUR

13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées et répondues.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-01-016

IL EST PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 20h30.

Certificats de crédits

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce _____ (date)

Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Denis Racine
Maire

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière